

Questions orales

M. Clark: . . . pour le rôle que nous jouons dans le domaine de l'environnement.

Des voix: Bravo!

M. Clark: Je pense qu'en ces circonstances, il convient de signaler que c'est la deuxième fois seulement que ce prix est décerné. La première fois, c'est-à-dire l'an dernier, il avait été remis au premier ministre de la Norvège, l'hon. Gro Brundtland, dont la réputation d'écologiste n'est plus à faire. Je suis sûr que le député ne voudrait pas porter atteinte à la réputation du premier ministre Brundtland ou à celle du Canada par ce genre de sous-entendu.

* * *

LE REVENU NATIONAL

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET LES SERVICES — LES RECETTES SUPPLÉMENTAIRES

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Pendant la campagne électorale, le président du Comité des finances a déclaré que la nouvelle taxe de vente rapporterait au fisc quelque 10 milliards de dollars de plus. Le premier ministre s'est empressé de dire que c'était exagéré, le ministre de Finances, que c'était faux. Comme le ministre des Finances a hier admis la vérité devant le comité, à savoir que le président du Comité des finances a dit vrai, que cette nouvelle taxe allait rapporter au fisc un supplément de 10 milliards de dollars. Pourquoi ce qu'il a dit pendant la campagne électorale ne correspond plus à la réalité?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, c'est le député qui déforme la réalité. J'ai toujours dit que la nouvelle taxe de vente remplacerait l'actuelle, qu'elle servirait à financer un nouveau crédit d'impôt remboursable au titre de la taxe de vente et à abaisser le taux d'imposition des contribuables à revenus moyens. J'ai en outre déclaré, tout récemment, que nous supprimerions les surtaxes. Ce que le député a eu tort d'affirmer pendant la campagne électorale et qu'il continue à tort d'affirmer, c'est qu'il y aurait 10 milliards de dollars en sus de tout cela. Il n'en est rien. Le produit de la nouvelle taxe sur les produits et les services servira à remplacer la taxe actuelle, à offrir un généreux crédit remboursable au titre de la taxe de vente, ce dont le député devrait nous féliciter, et à réduire les taux d'imposition des contribuables à revenus moyens.

L'ENGAGEMENT PRIS AU COURS DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, le premier ministre du Canada a participé à l'émission *Canada AM*, ce matin, et en réponse à une question, il a déclaré que les Canadiens ne l'avaient pas écouté durant la campagne électorale. Il avait tort. Ils l'ont très bien écouté. Le problème réside dans le fait que le premier ministre n'a pas dit la vérité alors, pas plus d'ailleurs que le ministre des Finances. Je voudrais revenir sur ce que ce dernier vient de dire. Durant la campagne électorale, si on en croit le *Star* de Toronto, il aurait critiqué le président du Comité des finances, celui-là même qui disait la vérité. Voici ce qu'il a déclaré:

En fait, la taxe de vente ne servira pas à accroître les recettes du gouvernement fédéral.

Le ministre des Finances affirmait-il alors que cette taxe serait sans incidence sur les recettes du gouvernement, que ses effets allaient être compensés par d'autres réductions d'impôts?

Le ministre des Finances va-t-il maintenant reconnaître qu'il a induit les Canadiens en erreur, que les effets de la nouvelle taxe de vente ne seront pas complètement neutralisés et qui en définitive, les familles canadiennes devront payer en moyenne 1 000\$ de plus d'impôts?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, une fois de plus, je rejette l'affirmation du député. J'ai précisé très clairement au cours de la campagne électorale — et je vais répéter ce que j'ai déclaré dans ma première réponse — que la nouvelle taxe de vente allait remplacer la taxe de vente existante. Elle devait nous permettre de réduire les taux d'imposition des Canadiens à revenu moyen et d'éliminer les surtaxes. Cependant, du fait de la gravité de notre situation financière, nous ne serons pas en mesure, semble-t-il, de supprimer ces surtaxes. Notre déficit pose vraiment un problème très grave.

Eh bien, le député hoche la tête, monsieur le Président. Il n'est pas d'accord avec la gravité de notre déficit. Selon lui, nous n'avons pas un problème d'endettement. Il ne comprend pas qu'il y a 20 ans environ, 12 p. 100 de nos recettes fiscales étaient consacrées aux paiements des intérêts sur notre dette, alors qu'à l'heure actuelle, cette proportion est de 35 p. 100. Si le député n'est pas conscient des répercussions qu'entraîne cette augmentation, et s'il affirme que nous ne faisons toujours pas face à un grave problème d'endettement, il est alors tout à fait coupé de la réalité.

• (1130)

M. Broadbent: Le ministre des Finances a déjà joué d'une certaine crédibilité. L'automne dernier, il nous a affirmé que notre déficit posait un problème. Ce problè-